



Assemblée générale annuelle du Groupe de didactique des mathématiques au Québec

Local A2-1016

Université de Sherbrooke

18 juin 2024 – 15h16

Liste des membres présents à l'assemblée générale

Nom, Prénom	Institution
1. Barabé, Geneviève	UdeM
2. Barry, Souleymane	UQAC
3. Bilodeau, Jeanne	UQAM et UQTR
4. Bisson, Caroline	UdeS
5. Côté, Jérémy	UQAM
6. Couderette, Michèle	Université Paris-Est Créteil et centre de recherches mathématiques de Montréal
7. Dupuis Brouillette, Marilyn	UQAR
8. Hamzaoui, Houria	UQAT
9. Héroux, Sabrina	UQAM
10. Homier, Marianne	UdeS
11. Julien, Nelly	UdeM et UdeS
12. Koudogbo, Jeanne	UdeS
13. Lachance, Antoine	UQAM
14. Lajoie, Caroline	UQAM
15. Mai Huy, Khoi	UQAT
16. Martin-Dubreuil, Jean-Christophe	UQAM
17. Nolin, Raymond	UQTR
18. Novak, Charline	UQAM
19. Oliveira, Izabella	ULaval
20. Robert, Virginie	ULaval
21. Rouleau, Vincent	Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie
22. Theis, Laurent	UdeS
23. Thibault, Mathieu	UQO

Ordre du jour

Sujets statutaires

1. Ouverture de l'assemblée.

L'assemblée ouvre à 15h16.

2. Rappel du fonctionnement de l'assemblée générale du GDM.

À titre de coordonnateur du comité exécutif du GDM, Souleymane Barry rappelle le fonctionnement de l'assemblée générale du GDM.

3. Nomination d'une personne pour présider l'assemblée.

Marianne Homier propose Raymond Nolin pour présider l'assemblée. Izabella Oliveira appuie la proposition. Raymond Nolin accepte.

4. Nomination d'une personne responsable du procès-verbal.

Izabella Oliveira propose Nelly Julien comme responsable du procès-verbal. Khoi Mai Huy appuie la proposition. Nelly Julien accepte.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Raymond Nolin lit l'ordre du jour qui avait été envoyé par la liste de diffusion du GDM. Il demande s'il y a des points varia à ajouter. Personne ne se prononce. Caroline Lajoie propose l'adoption de l'ordre du jour. Virginie Robert appuie l'adoption. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2023.

Raymond Nolin demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de l'assemblée générale de 2023. Le procès-verbal est revu page par page.

Après quelques corrections mineures sur l'orthographe des noms des personnes présentes, Mathieu Thibault propose l'adoption du procès-verbal de 2023 et Jeanne Bilodeau l'appuie.

Sa version définitive sera rendue disponible sur le site web du GDM

(<https://www.gdm.quebec/organisation/aga>).

Points d'informations

7. Bilan de l'année 2023-2024 du comité exécutif.

Souleymane Barry, en tant que coordonnateur du CE du GDM, rappelle les membres du CE 2023-2024 du GDM qui sont :

- a) Souleymane Barry (membre professeur, coordonnateur du CE et président sortant du jury du prix Dieter-Lunckenbein) ;
- b) Izabella Oliveira (membre professeure et coordonnatrice 2024-2025 du CE) ;
- c) Raymond Nolin (membre professeur et trésorier du GDM) ;
- d) Nelly Julien (membre étudiante, responsable des procès-verbaux des rencontres du CE et de la page Facebook du GDM) ;
- e) David Benoît (membre professeur, responsable pendant de nombreuses années du site du GDM désormais administré par Marianne Homier).

Ensuite, il présente un bref résumé des sept rencontres en ligne du CE entre juin 2023 et mai 2024. Ces rencontres avaient pour but d'échanger et de faire le suivi de nombreux dossiers tels que :

- a) Les finances du GDM ;
- b) Les actes du colloque 2022 à Chicoutimi et ceux du colloque 2023 à Lévis. Tous les actes sont en ligne et le CE a réalisé la mise en ligne tôt cette année, des actes du colloque de Lévis (les actes sont disponibles sur le site du GDM : <https://www.gdm.quebec/colloque/actes>) ;
- c) Le suivi du présent colloque à Sherbrooke ainsi que le précolloque qui l'a précédé (et qui est de retour après quelques années d'absence) ;
- d) Autres...

Souleymane Barry finit son résumé en remerciant le comité local et l'Université de Sherbrooke pour son accueil cette année.

8. États financiers du GDM.

Raymond Nolin, à titre de trésorier du GDM, fait un résumé des états financiers pour l'année 2023-2024. Il rappelle qu'il a pris la relève de Thomas Rajotte au début de l'année. Dans les états financiers, Raymond Nolin présente entre autres :

- a) Les gratuités qu'il y avait eu l'an passé puisqu'une transparence avait été demandée par les membres du GDM (un total de 12 gratuités pour le colloque de 2023 à Lévis) ;
- b) Les gratuités de cette année se dénombre à 7, soit 6 pour le comité local de l'UdeS et 1 offerte par le CE pour la personne conférencière (Caroline Lajoie) ;

- c) L'ouverture d'un compte épargne afin de générer des intérêts (un 10 000\$ avait été mis au départ et un profit de 128,89\$ a été fait) ;
- d) En date du 18 juin, les comptes du GDM sont à 15 338,17\$. Il manque toutefois encore quelques factures du présent colloque pour les collations, mais on pense rester dans le positif avec ce colloque malgré une présence majoritaire d'étudiant·es.

Afin d'être le plus transparent possible, un résumé des diapositives présentées lors de l'AGA est inséré ci-dessous.



GDM Groupe de didactique des mathématiques du Québec

États financiers 2023 – 2024

Préparé par Raymond Nolin, trésorier
pour l'assemblée générale du mardi 18 juin 2024

Pour toute question : tresorerie@gdm.quebec

États financiers



Solde au compte en date du 1^{er} juin 2023

- 14 645,28 \$
- 12 gratuités offertes aux membres du comité local du congrès 2023 (UQAR, campus Lévis)

Entrées (inscriptions au colloque 2024)

- 33 inscriptions combinées Précolloque/Colloque (50\$)
- 45 inscriptions au colloque :
 - 31 inscriptions au tarif réduit (50\$)
 - 14 inscriptions au tarif régulier (130\$)
- 6 gratuités offertes aux membres du comité local U.Sherbrooke
- 1 gratuité offerte par le comité exécutif
- 37 inscriptions au précolloque (100\$)
- Contributions volontaires à la RQDM (250\$)
- Intérêts d'un placement (128,89\$)
- **Entrées totales : 9098,89**

Sorties (dépenses encourues)

Montant	Justificatif
3100,00 \$	Don à la RQDM
112,35 \$	Frais bancaires
383,40 \$	Révision des actes 2022 Préparation de capsules Marianne Homier
860,25 \$	Révision des actes 2023 Marie-Pier Forest
3950,00 \$	Virement au compte de la RQDM
8406,00 \$	Sorties totales

Solde au compte en date du 18 juin 2024
15 338,17 \$

9. Suivis du Comité de valorisation et de communication des recherches en didactique des mathématiques (CVCRDM).

Mathieu Thibault et Geneviève Barabé présentent le compte-rendu des neuf rencontres que le comité (composé de Geneviève Barabé, Laurie Bergeron, Marie Luquette, Valériane Passaro, Mathieu Thibault et Mélanie Tremblay) a eu depuis le dernier GDM

afin de mettre en place des actions pour valoriser et diffuser la recherche en didactique des mathématiques au Québec. Ces rencontres ont permis notamment à :

- a) Diffuser la lettre ouverte sur la loi 23 qui a été cosignée par une cinquantaine de membres du GDM, puis publiée dans deux journaux populaires (Passaro et al., 2023; Tremblay et al., 2023) ;
- b) Concevoir des capsules vidéo, dont l'ajout de trois capsules de la série Mémoire collective, et produire une capsule thématique qui est encore en production. Les capsules de Mémoire collective sont disponibles sur le site du GDM (<https://www.gdm.quebec/valorisation-et-communication>) et elles sont à propos de Sophie René de Cotret, Jacinthe Giroux et Louise Poirier ;
- c) Préparer une demande de soutien financier dans le cadre de la Règle budgétaire Accès à la profession enseignante, volet 2 : Élaboration de projets inédits en sciences de l'éducation. Le projet DAMIER (Didactique pour l'Apprentissage des Mathématiques et Interventions en Enseignement pour la Réussite) n'a pas été retenu, donc certains projets prendront plus de temps que prévu et certains projets prévus l'an prochain devront attendre ;
- d) Appuyer Nelly Julien (membre étudiante du CE du GDM) pour dynamiser des publications sur la page Facebook du GDM (<https://www.facebook.com/gdm.quebec>);
- e) Faire un retour sur le confessionnal du GDM 2023 et effectuer une synthèse des propos des participant·es lors de l'activité (une affiche a été présentée dans le cadre du GDM 2024).

Le comité a également mentionné qu'il n'a reçu aucune proposition pour des capsules portant sur les récits de jeunes chercheur·es. Le comité souhaite donc rappeler qu'il existe cette opportunité pour les personnes qui terminent la maîtrise et le doctorat.

En ce qui concerne le soutien financier. Durant l'année qui vient de passer, seul un appui financier pour la préparation des capsules a été nécessaire. Pour ce qui est de l'année à venir, le comité mentionne qu'il devra à nouveau réfléchir à des sources de financement pour assurer la pérennité du comité.

De plus, Mathieu Thibault mentionne un certain essoufflement des membres du CVCRDM, il souligne donc que si de nouveaux membres sont intéressés à prendre le relais, il est possible de le faire savoir aux membres du comité actuel. Dans ce même ordre d'idée, Geneviève Barabé mentionne que le comité pense établir une structure plus formelle avec une durée de mandats afin d'assurer la pérennité du comité.

À la suite de ces informations, Jean-Christophe Martin-Dubreuil demande s'il ne serait pas possible de financer à même les fonds du GDM le CVCRDM. Mathieu Thibault répond que le comité essaie d'éviter cela. Raymond Nolin demande pourquoi il faut éviter de financer les projets du CVCRDM puisqu'il est un sous-comité du GDM, de ce qu'il connaît. Mathieu Thibault répond qu'effectivement le CVCRDM est un sous-comité du GDM, mais que cela n'est pas très bien balisé. Il est donc entendu que le CE du GDM et que le CVCRDM devront se rencontrer durant l'année prochaine pour statuer sur la place et la structure de ce sous-comité et de ses liens avec le GDM, ainsi que réfléchir sur ce qu'est la place de chacun des comités et mettre des balises claires.

En considérant que le comité n'a pas été retenu pour son projet DAMIER, qu'il n'aura donc pas de soutien financier pour l'année qui vient, que le CVCRDM est un sous-comité du GDM et que le GDM a de l'argent disponible, Izabella Oliveira propose de financer les projets de création de vidéo et autres jusqu'à un montant maximum de 1000\$ pour l'année 2024-2025. Cette proposition est appuyée par Sabrina Héroux. La résolution a été adoptée à l'unanimité.

10. Annonce d'un·e président·e de jury du prix Dieter-Lunkenbein (mandat de 3 ans).

En date de l'AGA, aucune candidature a été envoyé pour devenir président·e de jury du prix Dieter-Lunkenbein. Raymond Nolin et Souleymane Barry demandent donc s'il y a des volontaires dans la salle. Mathieu Thibault propose Caroline Lajoie. Caroline Lajoie refuse. Laurent Theis est nommé comme personne potentielle, mais il ne peut pas accepter ce mandat vu sa charge de travail

et son année sabbatique l'an prochain. Virginie Robert rappelle qu'il faut une certaine ancienneté de mémoire (au moins 5 ans à titre de professeur·e), donc ce n'est pas tout le monde qui peut appliquer. Considérant que personne dans la salle ne prend ou ne peut prendre le relai de la présidence, suite à la présidence de Souleymane Barry, le CE devra se pencher sur ce point lors de leur prochaine rencontre. Il est également mentionné, comme piste de solution, de consulter la liste des derniers récipiendaires.

Considérant que la présidence n'est pas comblée, la nouvelle coordonnatrice du CE du GDM (Izabella Oliveira) annoncera tout de même prochainement le lancement du concours afin de ne pas retarder le processus. Dès que la présidence sera comblée, une annonce sera faite par la liste d'envoi du GDM ainsi que sur la page Facebook (<https://www.facebook.com/gdm.quebec>).

11. Report Colloque du GDM 2025 (activités alternatives) :

Raymond Nolin rappelle qu'en raison de la présence de l'EMF à Montréal en 2025, il n'y aura pas d'édition 2025 du GDM. Ainsi, cela implique que :

- a. L'AGA est à prévoir en mai 2025 et qu'afin d'avoir le plus de participant·es possible, elle se tiendra en ligne ;
- b. Lors de l'AGA en mai 2025, l'annonce du prochain colloque du GDM en 2026 sera effectuée.

Raymond Nolin mentionne également que l'annonce du prochain colloque du GDM n'est pas urgente puisque nous sommes à l'avance et que le CE doit réfléchir sur ce qui pourra être fait afin de créer un événement rassembleur. De plus, il mentionne que le CE a déjà reçu plusieurs candidatures pour le colloque de 2026.

Points de discussion

12. Remerciements aux membres sortants :

Raymond Nolin remercie Souleymane Barry pour son mandat de trois ans qui se termine ainsi que pour l'accomplissement de son rôle comme coordonnateur du CE au cours de la dernière année. C'est Izabella Oliveira qui prendra la relève à titre de coordonnatrice du GDM.

Puis, Raymond Nolin remercie David Benoît pour son implication dans le CE et pour sa gestion du site web des dernières années (ce rôle est d'ailleurs repris par Marianne Homier).

13. Élections de deux nouveaux membres professeurs au sein du Comité exécutif du GDM :

Étant donné que peu de professeur·es étaient présent·es au GDM, Souleymane Barry avait envoyé un courriel à la communauté du GDM par la liste d'envoi de courriels afin de s'informer si certain·es professeur·es absent·es lors de l'AGA voulaient se présenter pour l'un des deux mandats ci-dessous. Seule Sarah Dufour avait répondu au courriel démontrant son intérêt. Puis, Geneviève Barabé mentionne que Sarah Dufour préférerait le mandat de trois ans.

Un membre du GDM a demandé pourquoi c'était un mandat d'une année et un autre de trois ans. Raymond Nolin a répondu que c'était dans l'optique de conserver le roulement actuellement des mandats et qu'il n'y ait toujours qu'un·e seul·e professeur·e sortant. Un membre du GDM demande pourquoi un an et non deux. Izabella Oliveira a répondu que si le mandat était de deux ans, cela ferait en sorte qu'en 2026-2027, il y avait trois départs simultanés chez les professeur·es.

- a. Un mandat d'une année (2024-2025)

Virginie Robert mentionne son intérêt ainsi que Khoi Mai Huy. Khoi Mai Huy retire sa candidature. Geneviève Barabé propose Virginie Robert. Mathieu Thibault appuie la proposition. Virginie Robert est élue à l'unanimité.

b. Un mandat de trois années (2024-2027)

Sarah Dufour s'est proposée par courriel. Jeanne Bilodeau propose Sarah Dufour. Caroline Lajoie appuie la proposition. Sarah Dufour est élue à l'unanimité.

14. Varia

Izabella Oliveira informe que normalement l'assemblée générale de la revue est après celle du GDM, mais considérant que plusieurs professeur·es responsables de la revue ne sont pas présent·es, l'AG sera reportée à l'automne et elle se fera en ligne.

15. Levée de l'assemblée.

Izabella Oliveira propose la levée de l'assemblée. Geneviève Barabé appuie la proposition. L'assemblée est levée à 16h21.